

- **La tarification de mise à disposition et la location des salles municipales gérées par la direction de la culture, pour les Viroflaysiens et non Viroflaysiens est la suivante :**

Désignation	Nature de la prestation	PROPOSITION TARIFICATION SAISON 2026/2027			
					Non viroflaysiens
		Particuliers viroflaysiens pour utilisation familiale ou privée (rallyes), les associations pour une utilisation à vocation commerciale et festive	Associations dans le cadre de leur activité	Entreprises (personnes morales de droit privé et public), copropriétés viroflaysiennes	Associations, Entreprises (personnes morales de droit privé et public)
		TARIF A	TARIF B	TARIF C	TARIF D
Pour toutes salles louées	frais de gestion d'annulation (article 1a)	112,00 €	112,00 €	112,00 €	112,00 €
	Pénalité ménage non fait (article 1b)	286,00 €	286,00 €	286,00 €	286,00 €
	pénalité pour heure de retard (article 1c)	117,00 €	117,00 €	117,00 €	117,00 €
ELVIRE salle de réception (location limitée à une fois par an) : 7 avenue de Versailles 100 personnes maximum	vendredi de 18h00 à 2h00	888,00 €	444,00 €		
	samedi de 10h00 à 2h00	970,00 €	485,00 €		
	dimanche de 10h00 à 18h00	490,00 €	245,00 €		
DUNOYER salle polyvalente 200 m² avec scène hors scène 175 m² 14 avenue des combattants 200 personnes maximum	du lundi au dimanche forfait 4 h		211,00 €	338,00 €	422,00 €
	heure supplémentaire rattachée au forfait		57,00 €	91,00 €	114,00 €
	une heure		69,00 €	110,00 €	137,00 €
	forfait gardien plan de feu 2 heures (article 1e)		125,00 €	200,00 €	249,00 €
PUYADE salle polyvalente 97m² 5 passage juliette 80 personnes maximum	du lundi au dimanche forfait 4 h		175,00 €	280,00 €	350,00 €
	heure supplémentaire rattachée au forfait		42,00 €	67,00 €	84,00 €
	une heure		52,00 €	83,00 €	104,00 €
JULIETTE salle polyvalente 37 m² 5 passage juliette 19 personnes maximum	du lundi au dimanche forfait 4 h		140,00 €	224,00 €	280,00 €
	heure supplémentaire rattachée au forfait		32,00 €	50,00 €	63,00 €
	une heure		44,00 €	70,00 €	88,00 €
AUDITORIUM Salle de spectacle 800m² dont scène 96m²: 74 Avenue du Général Lederc , 200 personnes maximum, avec présence régisseur	Semaine : forfait 4 heures		622,00 €	995,00 €	1 244,00 €
	Semaine : heure supplémentaire rattachée au forfait		197,00 €	315,00 €	394,00 €
	Semaine : Forfait 3h régisseur auditorium - plan de feu		209,00 €	334,00 €	418,00 €
	Week-end : forfait 4 heures		731,50 €	1 170,00 €	1 463,00 €
	Week-end : heure supplémentaire rattachées au forfait		228,50 €	366,00 €	457,00 €
	Week-end : Forfait 3h régisseur auditorium - plan de feu		209,00 €	334,00 €	418,00 €

Article 1a : En cas d'annulation de location, des frais de gestion seront facturés par la Régie de Recettes Centralisée correspondant aux frais de gestion d'annulation.

Article 1b : Si l'occupant ne restitue pas les lieux dans un bon état de propreté et que la ville devait procéder au nettoyage de la salle, l'intervention sera facturée par la Régie de Recettes Centralisée correspondant au frais ménage.

Article 1c : Tout dépassement d'horaire sera facturé par la Régie de Recettes Centralisée correspondant à la pénalité par heure de retard.

Article 1d : En cas de dégradation et/ou de détérioration et que la ville devait procéder à des réparations, l'intervention sera facturée par la Régie de Recettes Centralisée.

Article 1e : La salle Dunoyer de Segonzac dispose d'une implantation type pour l'éclairage, et un équipement d'une régie autonome nécessitant 15 minutes de formation d'utilisation par le gardien. Dans l'hypothèse où la configuration d'implantation des lumières type ne correspondrait pas au besoin de l'occupant, ce dernier fournira le plan de feu adapté à ses besoins. Un gardien effectuera la mise en place des lumières, l'occupant n'ayant pas l'autorisation d'utiliser l'échelle. L'intervention du gardien donnera lieu au paiement par l'occupant d'une facture correspondant au forfait de 2 heures.